

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SITC-ARC CONSTRUCTION »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody-riviera
Bonoumin, non loin de l'église saint Joseph artisan, Lot
996, Ilot 73

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/09/2022 , et enregistrés au CEPICI le 21/10/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SITC-ARC CONSTRUCTION »

Objet :

- La chaudronnerie
- La tuyauterie industrielle
- La construction métallique
- L'entretien d'usine
- Le génie civil
- BTP
- L'architecture d'intérieur
- L'aménagement

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody-riviera
Bonoumin, non loin de l'église saint Joseph artisan, Lot
996, Ilot 73

Dirigeant(s) M ZANGA OUATTARA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11456 du 15/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71857/GTCA/RC/2022 du 15/12/2022

